

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil municipal du lundi 27 juin 2022

Décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales

Rapporteur : Frédéric BOUCHE

REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE - CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2022

ANNÉE 2022

22-06741	11/05/2022	ST	Contrat pour la mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension des vestiaires du stade des Petits Marais attribué à la société KX2 ARCHITECTURE sise 77515 Pommeuse pour un montant de 10 400 € TTC. .
22-06745	12/05/2022	SPORTS	Travaux de création d'un mur d'escalade au gymnase Géo andré. Montant des travaux estimés à 38 980 €. Attribution d'une subvention de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre de ce projet à hauteur de 80 % soit un montant de 31 184 €.
22-06788	18/05/2022	ÉVÈNEMENTIEL	Contrat pour l'animation musicale à l'occasion de la Fête du personnel qui se déroulera le 24 Juin 2022 attribué à la société SAS SB France Evenement sise 94450 Limeil-Brevannes pour un montant de 2 550 € HT.
22-06792	19/05/2022	MP	Marché subséquent n°2021/13/02/02 pour "Travaux de mise aux normes d'une installation électrique complète pour appartement de type F3" attribué à la société E.R.A sise 93230 ROMAINVILLE pour un montant global et forfaitaire de 8 465,00 € HT.
22-06824	25/05/2022	ST	Contrat pour la maintenance des systèmes d'extraction d'air de cuisine des bâtiments communaux attribué à la société HOTTES CLEAN sise 93165 Noisy le Grand Cedex pour un montant de 1 950,00 € HT.
22-06828	01/06/2022	MP	Marché subséquent n°2021/03/01 pour "Le remplacement des filets de protection par du barreaudage sur l'école Mail de l'Ourcq et le remplacement du portail d'accès à la piste roller" attribué à la société ENVIRONNEMENT SERVICES sise 77410 Villevaudé pour un montant global et forfaitaire de 6 021,99 € HT.
22-06829	01/06/2022	MP	Marché subséquent n°2021/03/02 pour " La fourniture et pose de pare-ballons, portails et portillons au stade des Petits Marais " attribué à la société JLC CLOTURES sise 77615 Marne la Vallée cedex 3, pour un montant global et forfaitaire de 37 506,00 € HT
22-06830	01/06/2022	MP	Marché subséquent n°2021-/03/03 pour la "Fourniture et la pose de clôtures et portails autour du square de l'école Pauline Kergomard " attribué à la société JLC CLOTURES sise 77615 Marne la Vallée cedex 3, pour un montant global et forfaitaire de 22 955,00 € HT
22-06831	01/06/2022	MP	Marché subséquent n°2021-/03/05 pour la " Fourniture et la pose de clôtures et portails sur la façade de l'hôtel de ville " attribué à la société ENVIRONNEMENT SERVICES sise 77410 Villevaudé, pour un montant global et forfaitaire de 5 226,45 € HT
22-06836	07/06/2022	MP	Avenant n°1 au marché de fourniture et livraison de papier avec la société TOR-RASPAPPEL MALMENAYDE sise 92350 Le Plessis Robinson, Le présent avenant est sans incidence financière sur le montant maximum du marché de 30 000,00 € HT,

22-06838	08/06/2022	ST	Contrat pour la mission de contrôle technique pour l'aménagement d'un mur d'escalade au gymnase Géo André attribué à la société BTP CONSULTANTS agence Seine et Marne sise 93160 Noisy le Grand pour un montant de 1100 € HT.
22-06839	08/06/2022	ST	Contrat pour " la vérification et l'entretien des point d'eau incendie situés sur le domaine public de Villeparisis" attribué à la société SFDE VEOLIA sise 92000 Nanterre pour un montant total annuel ne dépassant pas 13 000 € HT. Le prix unitaire par PEI pour le contrôle technique avec mesure de débit est de 58 € HT, pour le contrôle technique fonctionnel par appareil d'incendie, le prix est de 45 € HT.
22-06842	09/06/2022	ÉVÈNEMENTIEL	Contrat pour l'animation musicale à l'occasion de la Fête du parc qui se déroulera le 2 Juillet 2022 attribué à la société K'DANCE ANIMATION pour un montant de 4 028,44 € HT

M57 Fongibilité des crédits : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la fongibilité des crédits, des mouvements de crédits ont été effectués dans la section de fonctionnement : du chapitre 011 / nature 6042 / fonction 020 au chapitre 65 / nature 6558 / fonction 26 pour un montant de **324.00 €** (complément contribution Mairie de Jossigny)

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** du tableau des décisions.

Délibération n° 2022-55/06-01

Approbation du compte administratif 2021 de la commune et affectation du résultat

Rapporteur : Stéphanie DEVAUX

Adopté après le vote suivant :

Monsieur le Maire ne participe pas au vote.

33 votants dont 12 pouvoirs

26 pour dont 9 pouvoirs (groupe majoritaire et Villeparisis)

7 contre dont 3 pouvoirs (Villeparisis, l'avenir pour ambition)

Délibération n° 2022-56/06-02

Compte de gestion du comptable des finances publiques de Villeparisis-Exercice 2021-Budget principal

Rapporteur : Stéphanie DEVAUX

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 2022-57/06-03

Budget supplémentaire –Exercice 2022

Rapporteur : Stéphanie DEVAUX

Adopté après le vote suivant :

34 votants dont 12 pouvoirs

27 pour dont 9 pouvoirs (groupe majoritaire et Villeparisis)

7 contre dont 3 pouvoirs (Villeparisis, l'avenir pour ambition)

Délibération n° 2022-58/06-04

Approbation du rapport sur l'utilisation du Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile de France (FSRIF) pour l'année 2021

Rapporteur : Stéphanie DEVAUX

Le Conseil Municipal PREND ACTE du rapport du FSRIF

Délibération n° 2022-59/06-05

Création d'une commission consultative des services publics locaux

Rapporteur : Stéphanie DEVAUX

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 2022-60/06-06

Élection et nomination des membres de la Commission consultative des services publics locaux

Rapporteur : Stéphanie DEVAUX

Sur proposition du Maire, après un vote à mains levées à l'unanimité, **DE NE PAS PROCÉDER** au scrutin secret pour désigner les membres de la commission consultative des services publics locaux,
Le Conseil municipal décide de RETENIR sur proposition de Monsieur le Maire, une seule liste composée de tous les groupes afin de garantir la participation de toutes les tendances composant le Conseil Municipal.
D'ARRÊTER la composition de la liste des membres, titulaires et suppléants de la commission représentant le Conseil Municipal, à savoir :

TITULAIRES	SUPLÉANTS
Stéphanie DEVAUX Stéphane PAVILLON Alain GOREZ Michel COULANGES Emma ABREU	Michèle PELABERE Dominique DI PONIO Cyrille GUILBERT Caroline DIGARD Hervé TOUGUET

de NOMMER les représentants des associations, à savoir :

- Monsieur Tissot Association « Les Citadines »
- Monsieur Rodriguez (ADCV) « Association de défense de contribuables villeparisiens »

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 2022-61/06-07

Remboursement de cotisations pour les cours de danse du conservatoire à la suite de la crise sanitaire liée à la Covid 19

Rapporteur : Frédéric BOUCHE

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 2022-62/06-08

Approbation du recrutement de deux agents de police municipale par la communauté d'agglomération Roissy Pays de FRANCE

Rapporteur : Michel COULANGES

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 2022-63/06-09

Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Frédéric BOUCHE

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 2022-64/06-10

Débat sur la protection sociale complémentaire

Rapporteur : Michel COULANGES

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 2022-65/06-11

Tarification de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)

Rapporteur : Stéphanie DEVAUX

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 2022-66/06-12

Débat sur la formation des élus

Rapporteur : Frédéric BOUCHE

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 2022-67/06-13

Mise en place de « Colos apprenantes » dans le cadre d'un projet entre la Préfecture de Seine et Marne et la ville de Villeparisis

Rapporteur : Alain GOREZ

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 2022-68/06-14

Convention avec les collèges portant sur l'intervention des animateurs jeunesse lors de la pause méridienne

Rapporteur : Alain GOREZ

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 2022-69/06-15

Cession de la parcelle AM 459 sise 50 avenue Général de Gaulle

Rapporteur : Laurence GROSSI

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 2022-70/06-16

Incorporation de biens vacants au domaine communal

Rapporteur : Laurence GROSSI

Adopté à l'unanimité

Affichée à la mairie et mis en ligne sur site de la ville le mercredi 29 juin 2022